



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 52509

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la création et le lancement de l'observatoire départemental de la délinquance en Seine-Saint-Denis. En effet, ce qui avait été auparavant une préconisation du Gouvernement, annoncée d'ailleurs par elle-même, à plusieurs reprises lors de ses visites en Seine-Saint-Denis, devient maintenant l'objet d'une récupération de la part du président du conseil général, qui revendique cette proposition comme une initiative personnelle. Dès lors, pour éviter que ne se poursuive cette polémique regrettable, il pourrait être utile, comme cela avait été le cas pour l'observatoire national, à son lancement, de confier à deux élus de sensibilité différente, une mission de préparation pour aboutir à cette création dans les mois qui viennent. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52509

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5765

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)